n°: 14.

Rapor de deux observations sur des tumeurs de la machoire inferieure avec carie

par monsieur jourdain dentiste

on conduisit chez l'auteur un enfant dont il ne dit pas son age ; a qui on avoit extrait une seconde petite dent molaire de la machoire inferieure, il y avoit environ trois mois. la playe degenera en une fistule ; avec ecoulement purulent et sanieux ; les soins qu'on lui donna n'empecherent pas le gonflement des parotides, et de la joue, et une tache livide et noire, qui s'etendoit depuis l'angle posterieur de la machoire, jusques a la simphise du menton.

le malade etoit en mauvais etat, il avoit une fistule au bras, a l'avant bras, et une aux fesses, et des tumeurs indolentes, le long des muscles deltoides et biceps, ce qui denotoit un vice scrophuleux.

chargé des seuls soins de la bouche, il trouva les gencives gonflées et douloureuses, et a l'endroit, d'ou, on avoit oté la dent molaire, un trou fistuleux, de la grosseur d'un pois, avec les bords durs, et calleux, la dent molaire suivante, vacilloit et quand il appuioit dessus il en rejaillissoit de la matiere.

ayant porte son stilet, dans le trou de la dent otée, il sentit un corps spongieux. , il fit l'extraction de la dent molaire, et du corps etranger, qui etoit une partie osseuse, et representoit une loge.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 61
n° 36

alveolaire ; que la suppuration avoit detachée du corps de la machoire : il porta son stilet dans le conduit maxillaire ; dans lequel il penetra facilement ; et aussi avant qu'il peut, dont l'extremité fut se rendre dans le centre de la tumeur externe. n'esperant pas dit il que la tumeur se fondit par l'ouverture maxillaire ; il fit une ouverture du coté de la bouche, entre la joüe ; et le corps de la machoire, et comprima la tumeur pour faire passer le pus par cette nouvelle ouverture, ce qui reussit. il fit des injections, avec l'eau d'orge ; le jaune d'oeuf, et le miel rosat ; dans l'une et l'autre ouverture, c'est a dire par le canal maxillaire et par l'ouverture qu'il venoit de faire, qui communiquoit a la tumeur ; il mit a chacune un morceau d'eponge preparée, et par dessus la tumeur des compresses expulsives et un bandage relatif aux mesmes indications. quelques asperités s'etoit fait apercevoir entre les lames maxillaires, elles furent touchées legerement avec l'eau merveille. les memes pansemens cy dessus ajoutés continués pendant huit jours, firent disparoitre la tumeur externe, et la matiere ne sortoit plus que par la playe qu'il avoit faite, ce qui le determina a panser, cet endroit avec une tente trempée dans la teinture, de mirrhe, d'aloes, de baume du commandeur, et du miel rosat. les injections furent continuées, jusques a ce que les playes fussent vermeilles ; qu'on en substitua d'autres faites avec la decoction des feuilles de noyer ; le miel rosat l'eau

vulneraire, et le baume de fioraventi. par le concours de tous les moyens, la maladie de la machoire fut guerie en six semaines de tems. mais le vice escrophuleux, avoit fait de si grands progres dans d'autres parties, qu'il enleva le malade huit mois apres cette cure, malgre les tentatives qu'on avoit fait pour le detruire.

l'exposé que monsieur jourdain fait de cette maladie ne laisse aucun doute sur la cause qui la produite. car lorsque la sanie d'une dent cariée, ne trouve point une ouverture assés grande pour s'evaluer elle peut attaquer les alveoles, et les os de la machoire, et occasionner une fistule. suningerus. parle d'une pareille fistule, produite par une dent cariée, laquelle a son tour en gata plusieurs autres - il faut cependant convenir qu'elle ne tire pas toujours son origine d'une dent cariée, que la maladie peut commencer dans l'os de la machoire meme, se communiquer a la dent et la faire tomber en pourriture, principalement lorsqu'il y a un vice dans les liqueurs

la conduite que l'auteur a tenue, dans le traitement de cette maladie, est conforme a la doctrine que heister a indiqué, generalement pour les fistules. monsieur jourdain n'a fait que l'appliquer au cas particulier qui fait le sujet de son observation; il a suivi, en tout point, la marche que ce grand praticien lui avoit tracée. je ne pretends pas par la diminuer ses talens; au contraire je pense qu'il s'est conduit en bon praticien

le sujet de la seconde observation, est une fille qui depuis plusieurs mois portoit une tumeur a la machoire inferieure, avec un ecoulement de pus sanieux du coté de la bouche, par un ulcere situé interieurement dans l'epaisseur de la joüe, aux environs du conduit salivaire. une grosse dent molaire renversée sur les bords alveolaires, dont la couronne eloignoit la langue; et les racines etoient implantées dans la joüe, etoit la cause de cette maladie; une rougeur au centre de la tumeur lui faisoit craindre que la matiere ne se fit jour exterieurement

ayant fait l'extraction de la dent; il sortit quelques goutes de pus en comprimant la tumeur. la lame externe du corps de la machoire etoit cariée. un bec osseux d'environ quatre lignes, adherant a la cloison qui separoit la dent otée d'avec les racines de la dent voisine, se prolongoit au point qu'il empechoit a la malade de fermer la bouche, que monsieur jourdain prit d'abord pour une esquille de la machoire; il le coupa avec des ciseaux, et toucha la portion de l'os de la machoire, cariée avec l'eau merlucielle, et ouvrit la tumeur interieurement. la maladie fut terminée par les memes moyens, et dans le meme espace de tems qu'a l'observation precedente.

le bec osseux fut jetté dans l'acide nitreux mitigé par l'eau commune, le resultat fut un precipité terreux, ce qui le lui a fait regarder comme un suc ankilosé, ce qui la confirmé dans son opinion, c'est l'examen qu'il en a fait, avant de le jetter dans l'acide, avec la loupe, il n'a point apperçu, les filets osseux, ni en un mot cette organisation qu'on apperçoit aux os conformes.

en supposant que le depot ne se soit fait un issue
exterieurement ; par le moyen d'une incision qui a facilité
la sortie des matieres qui etoit retenuës dans le fond
du clapier fistuleux ; ce lest la ou je place le plus
grand merite de son observation.
je remarquerai cependant que je ne conçois pas pourquoi
il a sondé le canal maxillaire, et fort facilement dit il,
dans lequel il a fait des injections. il faut convenir que
l'art de sonder, et d'injecter est fort familier a l'auteur.
en admettant l'un et l'autre, ce qui ne me paroit pas
si facile qu'a lui ; je les regarderoi egalement dangereux,
parcequ'on ne sauroit parcourir ce canal sans faire
des contusions, et des dechiremens aux vaisseaux qui y
passent a moins qu'il n'eut obmis de nous dire qu'il
etoit alteré, mais dans ce cas ne se fut il pas fait quelque
exfoliation dont il nous eut parlé.
le moyen dont il s'est servi pour faire exfolier les asperites
de l'os ~~de la machoire~~ maxillaire, auroit pu etre remplacé
par le cautere actuel, ou attendre cette operation de la
nature ; car les caustiques liquides portent presque
toujours le feu au dela des bornes qu'on s'est
prescrites. l'eponge preparée dont il s'est servi pour
empecher l'agglutination de la playe, auroit pu etre
remplacée, par une tente mollette trempée dans quelque
medicament convenable, et eut egalement rempli son
indication. a l'egard des injections, quoique condamnées
par Belloste, dans toutes les fistules ; je croi qu'elles
peuvent avoir facilité la detersion du fond du sinus fistuleux
et accelerer la guerison. je laisse a l'academie a en decider

en examinant cette maladie, on n'y trouve point de parité, avec ~~de~~ celle qui a fait le sujet de l'observation precedente, que seulement par une tres legere carie, a la lame externe de la machoire. une dent luxée paroit avoir été la cause de la tumeur, et de l'ulcere dans l'epaisseur de la joüe; sans aucun caractere fistuleux, le peu d'epaisseur qu'occupoit le siege de la maladie, ne le permettoit pas.

je pense que la seule extraction de la dent auroit été suffisante, puisque les racines implantées dans la joüe, etoit la seule cause qui entretenoit l'ulcere. l'incision me paroit surabondante, et les injections inutiles, puisque des gargarismes appropriés auroient pu remplir les memes vües.

monsieur jourdain, donne le nom de suc ankilosé au suc osseux; en supposant qu'on voulut adopter son expression on ne peut donner ce nom la, qu'au suc osseux qui uniroit deux os ensemble, qui se reçoivent par des testes et des cavités, et qui precedemment jouissent de quelque mouvement ou a l'humeur sinoviale degenerée. je serai plus porté a croire, que la cloison alveolaire, auroit été alterée, et que le suc osseux qui en vient prendre la place a produit ses prolongemens.

La premiere observation presente le tableau d'une maladie fort compliquée dont le succés, a repondu aux soins de monsieur jourdain. La seconde contient de particularités qui me paroissent meriter quelque attention.

je pense que l'academie pourra en faire usage par extrait lors-qu'elle traitera des matieres qui y auront du rapport. fougeroux

le 21 aoust 1766